

1^{ère} année C commune

Condition d'accès

Avoir terminé l'école primaire et obtenu le C.E.B.

1. FORMATION COMMUNE

Morale / Religion / CPC	1 H
Cours de Philosophie et Citoyenneté	1 H
Français	6 H
Langue moderne I : allemand, anglais (*)	4 H
Formation mathématique	4 H
Formation historique	2 H
Formation géographique	2 H
Initiation scientifique	3 H
Education physique	3 H
Education artistique (Musique)	1 H
Education par la technologie	1 H

2. ACTIVITES :

Informatique	1 H
Expression – Communication (français)	1 H
Activités	2 H

3. REMEDIATION / RATRAPAGE :

Français	1 H
Mathématique	1 H
Méthode de travail – PIA	

Remarque :

(*) En troisième année, le choix du néerlandais sera possible pour le cours de langue moderne II.

2^e année C commune

Condition d'accès

Avoir suivi avec fruit une 1^{ère} année C de l'enseignement secondaire.

1. FORMATION COMMUNE

Morale / Religion / CPC	1 H
Cours de Philosophie et Citoyenneté	1 H
Français	5 H
Langue moderne I: allemand, anglais (*)	4 H
Mathématique	5 H
Formation historique	2 H
Formation géographique	2 H
Initiation scientifique	3 H
Education physique	3 H
Education artistique (Dessin)	1 H
Education par la technologie	1 H

2. ACTIVITÉS :

Informatique	1 H
Sports	1 H
Activités	2 H

3. REMEDIATION / RATRAPAGE :

Français	1 H
Mathématique	1 H
Remédiation – PIA	

Remarques :

- Une 2^e année Supplémentaire est organisée pour les élèves n'ayant pas obtenu le CE1D. Si le nombre d'élèves le permet, ils seront regroupés dans une classe.
- (*) En troisième année, le choix du néerlandais sera possible pour le cours de langue moderne II.